

# UNISSONS-NOUS POUR NOS DROITS !!!

## Le 5 octobre dans la rue !

Les organisations syndicales CGT - FO - FSU  
- Solidaires - FIDL - MNL - UNEF - UNL  
appellent à la mobilisation de l'ensemble des salarié.es  
du secteur privé et public, la jeunesse et les retraité.es



### **Le mardi 5 octobre 2021**

- ⇒ L'**augmentation des salaires** des salarié.es du public et du privé,
- ⇒ L'abandon définitif des **contre-réformes des retraites et de l'assurance chômage**,
- ⇒ Un vrai travail avec un **vrai salaire pour toutes et tous et l'égalité professionnelle F / H**,
- ⇒ **L'arrêt des licenciements** et la fin des dérogations au Code du travail et garanties collectives,
- ⇒ Un coup d'**arrêt à la précarisation de l'emploi** et à la précarité des jeunes en formation et une réforme ambitieuse des bourses,
- ⇒ La **fin des fermetures de services**, des suppressions d'emplois, du démantèlement et des privatisations dans les services publics et la fonction publique et le renforcement de leurs moyens !!!
- ⇒ Le **rétablissement de tous les droits et libertés** pour la jeunesse comme pour le monde du travail.



**MANIFESTATION RÉGIONALE INTERSYNDICALE**  
**14H30 à LILLE**  
**au départ de la porte de Paris**

## **TRAVAILLER MOINS, TRAVAILLER MIEUX, TRAVAILLER TOUTES ET TOUS !**

Pour produire un effet massif de baisse du chômage et d'augmentation du pouvoir d'achat, une nouvelle étape de **réduction du temps de travail avec un cadre légal à 32H** sans baisse de salaire et avec obligation de créations d'emplois.

Des droits et des pouvoirs nouveaux, sur la base du cadre légal, pour les salarié.e.s permettant, de déterminer les modalités d'organisation de la réduction du temps de travail : augmentation des droits et moyens des élu.e.s et mandaté.e.s du personnel + de droits de réunion collective renforcés.

### **La réduction du temps de travail n'est ni l'ennemie du salaire, ni celle de l'emploi !**

Nos employeurs sont garants de la réponse aux besoins de service public, et doivent, par la réduction du temps de travail avec maintien de salaire accompagnée d'une politique de revalorisation salariale, engager une politique massive de créations de postes dans nos services publics :

- ⇒ **Un véritable déroulement de carrière pour toutes les femmes**, un accès égal aux postes à responsabilité, la revalorisation des traitements et des métiers à prédominance féminine
- ⇒ **Pénaliser financièrement le recours aux emplois en CDD, intérim ou à temps partiel**, et assimiler tout emploi à un temps plein pour déterminer les conditions d'accès aux droits sociaux.
- ⇒ **Garantir un temps de travail minimum effectif de 24 heures par semaine** sans possibilité de dérogation et appliquer les mêmes règles de majoration des heures supplémentaires pour les salarié.e.s à temps partiel que pour ceux à temps plein.



# Temps de travail

Au 1er janvier 2022 le temps de travail dans nos communes de Lille, d'Hellemmes et de Lomme passera de **1519 H** à **1607 H** sans aucune compensation financière.

Pour La CGT LHL en **votant CONTRE** ce projet et en **refusant de signer le protocole d'application** s'est opposé à ce recul social.

La mise en place des 1607 H détruit un accord sur le temps de travail signé à la ville de Lille, voilà plus de 40 ans.

**Ce recul sans précédent renforce l'inégalité entre les agent.es selon leurs catégories, leurs fonctions ou encore leurs possibilités de choix en fonction de leur autonomie ou non dans les organisations de travail.**

Liberté de choix individuel qui seront inexistantes pour les collègues travaillant en équipe ou dans le cadre d'horaires publics contraints, qui sont largement majoritaires à la ville.

Alors qu'il faudrait travailler sur la réduction du temps de travail que permet la reconnaissance des pénibilités et contraintes subies par les agent.es, reconnues aujourd'hui trop timidement par la collectivité.

**Les communications de services et directions nous font craindre une forte dégradation des conditions de travail d'un grand nombre d'agent.es de la collectivité, et parmi eux, ceux et celles qui sont déjà aujourd'hui soumis à de fortes contraintes horaires ( fortes amplitudes horaires, travail le soir, la nuit, le week-end...).**



Certaines directions n'hésitant pas à proposer l'annualisation du temps de travail, l'augmentation du nombre de dimanche et fériés travaillés, des fermetures d'équipements plus tardives, la modification profonde des cycles et des temps de travail...etc.

**Ajoutant de la contrainte à la contrainte, et de la régression à la régression ...**

**Nous appelons les agent.es à la plus grande vigilance.**

Dores et déjà la CGT LHL organise des assemblées de personnels dans les services pour informer et construire avec les agent.es des propositions alternatives ...

## Pass'sanitaire

Contrairement à d'autres pays, le gouvernement français et donc notre collectivité ont mis en place un passe sanitaire et l'obligation vaccinale pour certaines catégories de salarié.es et d'agent.es publics. Pour notre syndicat, il s'agit de favoriser et de développer la vaccination par l'information et la conviction, et non par la menace et la contrainte ou par des restrictions d'accès au service public d'une partie des usagers.

**De plus, de fortes craintes de tensions et de stress entre collègues existent quant aux conditions dans lesquelles seront menées les contrôles des obligations vaccinales et passes sanitaires.**

**En tout état de cause, aucun.e agent.e ne devrait se voir imposer une telle tâche !**

RETROUVEZ les INFOS et adhésion en ligne sur  
**CGT-VILLEDELILLE.COM**